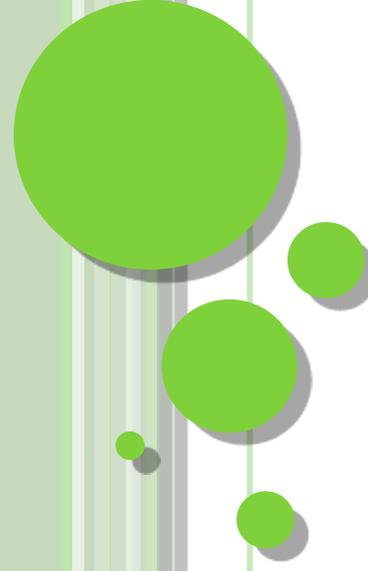


L'année de 3^{ème} :



Ses enjeux

1 - le stage en entreprise :

- Une semaine obligatoire pour tous les élèves,
- Le lieu de stage choisi par l'élève,
- Les démarches réalisées par l'élève et sa famille,
- Une convention de stage doit être signée par l'entreprise, l'élève, sa famille, le professeur principal et le collègue,
- L'élève devra réaliser un dossier noté appelé RAPPORT DE STAGE à l'issue de sa semaine en entreprise.
- Les dates : du 5 au 9 février 2024

Commencez à faire les recherches assez tôt et n'attendez pas au dernier moment pour faire signer la convention !!!



2- Le DNB : Diplôme National du Brevet :

A. Le socle commun :

- Les 8 composantes du socle commun sont évalués à la fin de l'année de 3ème,
- Chacune des composantes est évaluée sur 50 points :



L'ÉVALUATION DU SOCLE

400 POINTS

Le socle commun de connaissances, de compétences et de culture, c'est **ce que votre enfant doit savoir à la fin de sa scolarité obligatoire** (à l'âge de 16 ans).

À la fin de l'année, les professeurs évaluent les acquis des élèves prévus par le socle. Ils utilisent les **4 appréciations** suivantes qui correspondent chacune à un nombre de points. C'est leur addition qui donne le résultat de votre enfant à l'évaluation.

MAÎTRISE INSUFFISANTE → 10 points

MAÎTRISE FRAGILE → 25 points

MAÎTRISE SATISFAISANTE → 40 points

TRÈS BONNE MAÎTRISE → 50 points

EN OPTION Des enseignements facultatifs (latin, grec, langues régionales...) peuvent permettre d'obtenir jusqu'à **20 points supplémentaires**.

jusqu'à 400 ou 420 points maximum

B. Un examen ÉCRIT :

LES ÉPREUVES FINALES

400 POINTS

ÉPREUVE 1

FRANÇAIS

Explication d'un extrait
de texte littéraire
+ dictée + grammaire + exercice
de réécriture et rédaction.

3 h

écrit

100
POINTS

ÉPREUVE 3

HISTOIRE GÉOGRAPHIE ET ENSEIGNEMENT MORAL ET CIVIQUE

Analyse de documents
et de cartes...

2 h

écrit

50
POINTS

ÉPREUVE 4

SCIENCES

Physique-chimie,
sciences de la vie et de la Terre
et technologie
(2 épreuves sur les 3).

1 h

écrit

50
POINTS

ÉPREUVE 5

ORAL

Chaque élève présente un projet
mené en histoire des arts
ou dans le cadre d'un EPI ou
de l'un des parcours éducatifs.
L'exposé est suivi d'un entretien.

15 min.

oral
individuel

100
POINTS

ou

25 min.

oral
collectif

100
POINTS

ÉPREUVE 2

MATHÉMATIQUES

Exercices, dont certains assortis
de tableaux ou de schémas,
et un exercice d'informatique.

2 h

écrit

100
POINTS



Les conditions d'obtention du DNB :

- La validation du socle commun (jusqu'à 420 pts maximum),
- les épreuves écrites et orale (jusqu'à 400 pts),

Il faut avoir un minimum de 400 pts / 800 pts.

- l'obtention du PSC1 (formation aux 1^{ers} secours),
- l'obtention de l'ASSR2 (attestation de sécurité routière à conserver pour inscription dans une auto-école),
- la validation de compétences numériques à l'aide de l'outil PIX,
- un test de positionnement en langue, en anglais : Ev@lang.



Remarques :

- **2 brevets blancs** au cours de l'année (importants pour les révisions !!!)
- possibilité d'obtenir des mentions (AB, B, TB) parfois utiles !



3- L'orientation :

Les étapes importantes dans l'année :

➤ **1^{er} trimestre : je m'informe** (PSY-EN et CIO, professeur principal, ressources internet : ONISEP, sites des lycées, ENT) et **j'annonce mes premières envies** au 1^{er} conseil de classe.

➤ **2^{ème} trimestre : j'annonce mes souhaits**

Attention : le conseil de classe se prononce sur mes projets et me précise si c'est possible ou non au 2nd trimestre !

La saisie des intentions d'orientation
est à faire en ligne via le compte EduConnect :



Sur la page d'accueil de Scolarité services je clique sur Orientation à partir de la date indiquée par le chef d'établissement.

Mes services

- Actualités
- Bourse de lycée
- Orientation**
- Affectation
- Fiche de renseignements
- Paiement des factures

Message de l'établissement
Bienvenue sur Scolarité services.

Saisie des intentions d'orientation

Actualités

Bourse de lycée

Orientation

Affectation

Fiche de renseignements

Paiement des factures

Phase provisoire	Phase provisoire	Phase définitive	Phase définitive
Intentions Courant 2 ^e trimestre	Avis provisoires Après le conseil de classe du 2 ^e trimestre	Choix définitifs Courant 3 ^e trimestre	Propositions Après le conseil de classe du 3 ^e trimestre

Vous choisissez une ou plusieurs voies d'orientation parmi les possibilités suivantes :

- 2^{de} générale et technologique ;
- 2^{de} professionnelle ;
- 1^{re} année de CAP.

Le conseil de classe du deuxième trimestre indiquera pour chaque voie d'orientation demandée son avis (favorable, réservé ou défavorable).
Vous pourrez consulter l'avis du conseil de classe et en accuser réception.
Les intentions d'orientation et les avis provisoires du conseil de classe sont indicatifs et sont le début d'un dialogue qui prépare le choix définitif.

Pour préparer son projet d'orientation votre enfant peut s'informer :

- au CDI et au CIO ;
- sur le site de l'Onisep ;
- sur le site « l'orientation en 3^e et l'affectation en lycée » .

Je saisis les intentions d'orientation

Présentation de chaque phase pour repérer les différentes étapes.

➤ **3^{ème} trimestre : je fais mes vœux définitifs pour l'année prochaine**

Je choisis un ou plusieurs établissements pour ma future formation.

Attention : le conseil de classe se prononce sur mes vœux pour les valider ou non !!!

La saisie des vœux d'affectation
est à faire en ligne via le compte EduConnect :





Actualités

Bourse de lycée

Orientation

Affectation

Fiche de renseignements

Paieement des factures

Message de l'établissement

Bienvenue sur Scolarité services.

CHOISIR SON AFFECTATION

DEMANDER UNE FORMATION ET UN ÉTABLISSEMENT APRÈS LA 3^E



MES LYCÉES DE SECTEUR

Vous envisagez un cursus en seconde générale et technologique ? Consultez la liste de vos lycées de secteur

VOIE PROFESSIONNELLE

Vous envisagez un cursus en seconde professionnelle ou une première année de CAP ? Consultez la liste de nos formations dans votre académie.

Accédez aux offres de formation proposées dans Affelnet par les lycées, les CFA, les établissements maritimes et agricoles en France.

QUOI

formation, établissement ou mots-clés



Exemple : cap cuisine

OÙ

ville ou département



Exemple : nantes

RECHERCHER

Au moins un des deux champs « QUOI » et « OÙ » doit être renseigné.

CALENDRIER 2023

CONSULTATION

7 AVRIL À 14:00 AU 9 MAI À 13:59

Je consulte le catalogue 2023 à jour.

DEMANDES

9 MAI À 14:00 AU 30 MAI À 23:59

Je valide mes demandes d'affectation.

TRAITEMENT

31 MAI À 00:00 AU 27 JUIN À 14:29

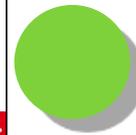
Mon dossier est en cours de traitement.

RÉSULTAT

À PARTIR DU
27 JUIN À 14:30

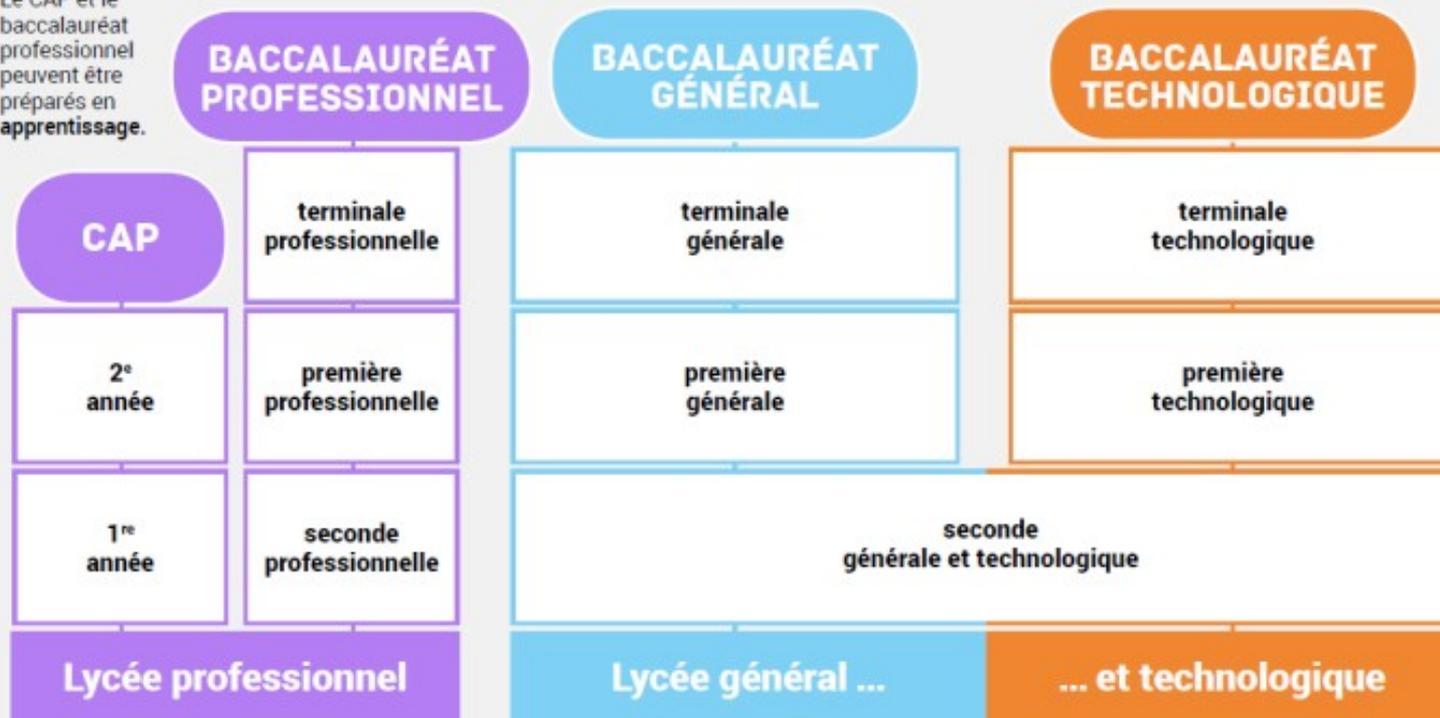
Je consulte le résultat de mes demandes.

Ces indications tiennent compte du fuseau horaire où vous vous trouvez.



LA SCOLARITÉ AU LYCÉE

Le CAP et le baccalauréat professionnel peuvent être préparés en apprentissage.



APRÈS LA CLASSE DE TROISIÈME

Des passerelles entre les différentes voies sont possibles.



Mes possibilités : 2 directions

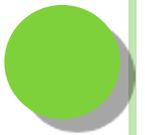
1- La voie générale et technologique :

- Une 2nde GT dans un lycée « classique »,
- les cours : essentiellement ceux du collège + 1 matière **optionnelle facultative + la section européenne possible,**
- Objectifs : poursuivre des études et obtenir un BAC général ou Technologique et continuer encore les études.



2- La voie professionnelle :

- Un projet bien défini de métier,
- Désir d'avoir des cours plus concrets et pratiques par rapport à ce métier,
- 4 façons : un **BAC professionnel en 3 ans** ou un **CAP** ; par un **apprentissage** avec l'aide d'un patron ou en **formation classique**.
- Dans un lycée professionnel ou un CFA (centre de formation d'apprentis),
- Les cours : les matières importantes du collège + des heures en atelier pour la pratique.



Dans tous les cas :

- Se renseigner le plus possible,
- Ne pas attendre le dernier moment !!!
- En parler avec les parents, avec des professionnels (au cours du stage), au collège ...

➤ Liens utiles :

- **Mme LESCURE : la psychologue Éducation Nationale** , conseil en orientation scolaire et professionnelle : rendez-vous auprès de la vie scolaire,
- Le site de l'**ONISEP**,
- Le **Centre d'information et d'orientation (C.I.O.)**, 17 rue Compayre à Albi,
- Le site **ENT** du collège (rubrique orientation, agendas...)



